



OBSERVATOIRE
PARTENARIAL
DE LA COHÉSION
SOCIALE
ET TERRITORIALE

DÉCEMBRE
2022

Flash Politique de la ville n°2

Éducation prioritaire : principales évolutions 2015-2021

SYNTHÈSE

À la rentrée 2021, la progression du nombre de collégiens se poursuit en réseau d'éducation prioritaire (+21 % dans les REP + entre 2015 et 2021), un rythme deux fois et demi plus élevé que dans les collèges hors éducation prioritaire de la Métropole (+8 %). 65 % des élèves accueillis dans les collèges en REP+ résident dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV), 31 % en REP. L'évolution vers davantage de mixité sociale s'amorce lentement, les catégories moyennes jouent un rôle important, mais des inégalités sociales persistent. Deux fois plus d'élèves en REP+ sont issus de familles défavorisées et boursiers que dans les établissements hors éducation prioritaire.

Depuis 2015, des signes d'amélioration de la réussite scolaire sont enregistrés globalement : augmentation du taux de réussite au brevet des collèges, progression de l'orientation en seconde générale et technologique, avec en moyenne une réduction des écarts entre les élèves en éducation prioritaire et ceux qui ne le sont pas. Cependant, quelques collèges peinent à réduire les écarts pour certains indicateurs avec les autres établissements de la Métropole.

Entre 2020 et 2022, la crise sanitaire (période de confinements, fermetures de classes liées au covid, absence d'enfants cas contacts ou malades) a eu un impact sur l'apprentissage des élèves et les conditions d'examen au brevet national des collèges.

Près d'un tiers des collèges en éducation prioritaire est situé dans des sites en renouvellement urbain et participe à une cité éducative

2

Une hausse des effectifs dans les collèges en éducation prioritaire plus rapide que dans les établissements hors éducation prioritaire et dans le privé

4

L'évolution vers davantage de mixité sociale s'amorce lentement, les catégories moyennes jouent un rôle important

6

Une amélioration de la réussite scolaire sur longue période

8

Une réduction des écarts concernant le profil des enseignants

10

Près d'un tiers des collèges en éducation prioritaire est situé dans des sites en renouvellement urbain et participe à une cité éducative

Définition

Hors EP :
Hors Éducation
Prioritaire

Zoom

Comment ont évolué les 37 quartiers prioritaires de la politique de la ville de la Métropole de Lyon ?

Cette publication présente une sélection d'indicateurs et leur évolution depuis le début du contrat de ville dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la politique de la ville de la Métropole de Lyon.



Trente collèges en éducation prioritaire situés dans des quartiers politique de la ville dont 18 collèges dans un site en renouvellement urbain et 23 collèges publics dans les sept cités éducatives

À la rentrée 2021, la Métropole de Lyon compte 82 collèges publics dont 30 établissements en éducation prioritaire (15 REP+ et 15 REP) et 37 collèges privés. Les collèges en éducation prioritaire sont situés dans 12 communes sur 16 ayant un ou plusieurs quartiers prioritaires en politique de la ville (QPV). Quatre communes n'ont pas de collège en éducation prioritaire (Grigny, Meyzieu, Neuville-sur-Saône et Saint-Genis-Laval).

Depuis la rentrée 2017, la Métropole de Lyon compte deux nouveaux collèges publics classés en REP+ et REP situés dans un quartier prioritaire de la politique de la ville ou à proximité (Simone Lagrange à Villeurbanne et Alice

Guy dans le 8^e arrondissement de Lyon). Hors éducation prioritaire, trois autres collèges ont ouvert dans la Métropole : un collège privé à la rentrée 2018 (La Xavière à Saint-Priest) et deux collèges publics à la rentrée 2021 (Simone Veil à Saint-Priest et Gisèle Halimi dans le 7^e arrondissement de Lyon).

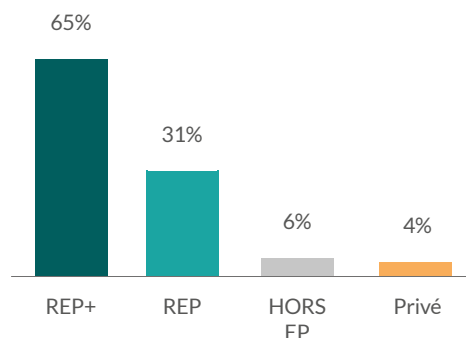
Dix-huit collèges en éducation prioritaire sont situés dans un site en renouvellement urbain (12 collèges en REP+ et 6 collèges en REP). Vingt-trois collèges publics font partie des sept cités éducatives mises en place à la rentrée 2019, 2021 et 2022 (12 REP+, 8 REP et 3 collèges hors éducation prioritaire).

65 % des élèves accueillis dans les collèges en REP+ résident dans un quartier prioritaire de la politique de la ville

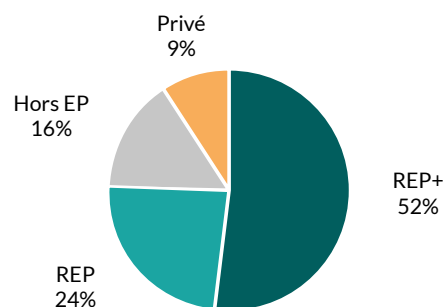
Dans les 15 collèges en REP+, 65 % des élèves résident dans un QPV en 2020 (contre en moyenne 31% dans les 15 collèges REP et 6 % hors éducation prioritaire). Cette répartition est stable depuis 2017. Ce taux atteint 80 % et plus dans trois collèges situés dans les grands sites en renouvellement urbain : Lyon 9^e La Duchère, ville nouvelle de Rillieux-la-Pape et Minguettes à Vénissieux.

Ainsi, on peut estimer qu'environ 11 000 collégiens résident dans un quartier de la politique de la ville à la rentrée 2020, soit une hausse de + 7% entre la rentrée 2017 et celle de 2020. Ces collégiens se répartissent ainsi : 52 % fréquentent un collège REP+, 24 % un collège REP, 16 % un collège hors éducation prioritaire et 9 % un collège privé. Cette répartition est globalement stable par rapport à 2017 (+ 1 point en REP+ et en REP).

Part des collégiens résidant dans un QPV (en % de l'ensemble des élèves de chaque catégorie) Rentrée 2021

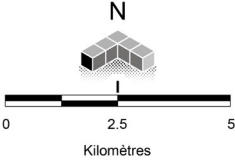
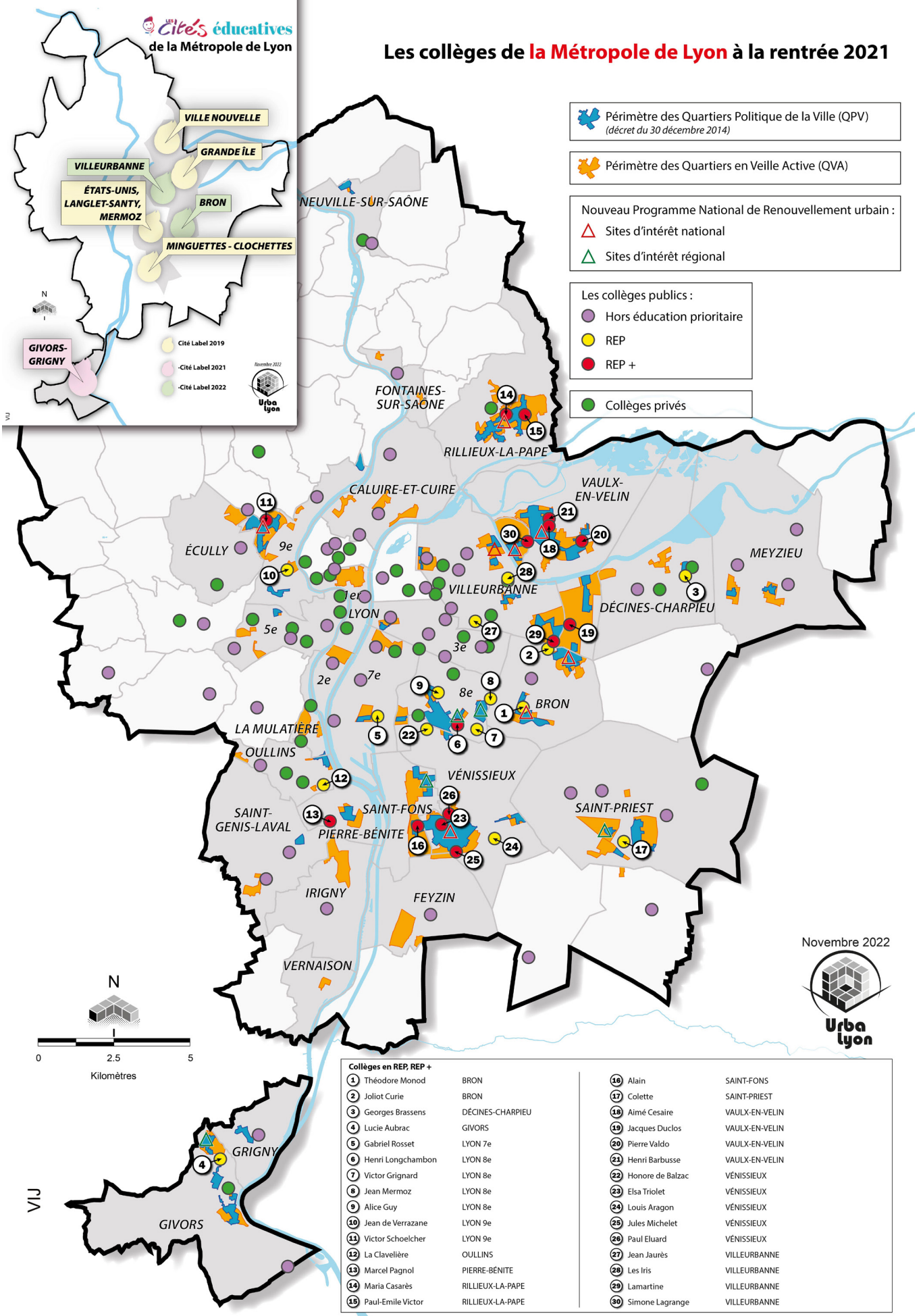


Répartition des collégiens résidant dans un QPV selon les catégories de collège Rentrée 2021





Les collèges de la Métropole de Lyon à la rentrée 2021



VJ



Une hausse des effectifs dans les collèges en éducation prioritaire plus rapide que dans les établissements hors éducation prioritaire et dans le privé

Définition

L'éducation prioritaire :

L'objectif de la réforme de l'éducation prioritaire est de réduire les écarts de performance entre les élèves scolarisés en éducation prioritaire et ceux qui ne le sont pas à moins de 10%. Les collèges en REP (Réseau d'éducation prioritaire), REP+ (Réseau d'éducation prioritaire renforcé), disposent de moyens supplémentaires pour proposer un accompagnement continu jusqu'à la fin des cours aux élèves de 6^e, valoriser les enseignants, renforcer le travail en équipe avec un plan de formation continue. Les acteurs locaux sont encouragés à produire et à porter ensemble un projet, inter-dégrés et partenarial, sur un territoire donné.

Source : <http://www.ac-lyon.fr>

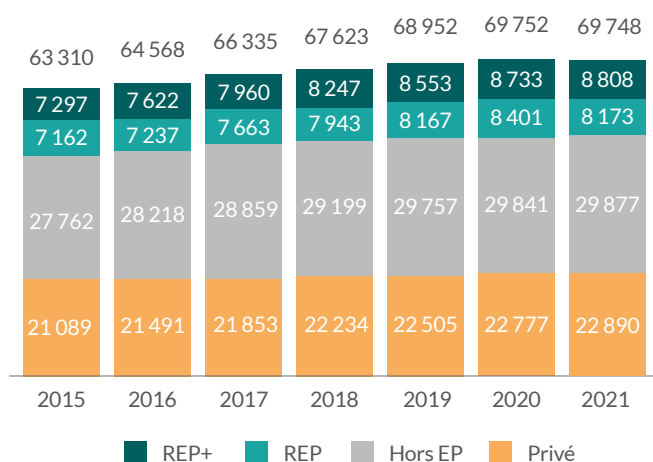
La progression du nombre de collégiens se poursuit en réseau d'éducation prioritaire

A la rentrée 2021, les effectifs atteignent 46 858 élèves dans les collèges publics de la Métropole de Lyon dont 16 981 en éducation prioritaire, soit 36 % des collégiens de la Métropole (contre 34 % à la rentrée 2015).

Entre la rentrée 2015 et 2021, les collèges publics de la Métropole de Lyon comptent 4 637 élèves supplémentaires dont 54 % inscrits dans les collèges en éducation prioritaire (2 522 élèves).

Les effectifs des collèges publics en REP+ ont progressé de +21 %, ceux des établissements en REP (+14 %). Ces hausses sont bien plus élevées que dans les collèges publics hors éducation prioritaire (+8 %) ou dans les collèges privés (+9 %). Une progression des effectifs (supérieure à +8 %) est enregistrée dans 16 collèges en éducation prioritaire (10 REP+ et 6 REP) sur 28 (hors les deux nouveaux collèges). Cependant, deux collèges à Vaulx-en-Verin et Vénissieux enregistrent une forte baisse (respectivement -20 % et -13 %).

Evolution des effectifs 2015 – 2021 des collèges dans la Métropole de Lyon



Evolution des effectifs rentrée 2015 – 2021

Total public/privé	+ 10 %
REP+	+21 %
REP	+ 14 %
Hors Education prioritaire	+ 8 %
Privé	+ 9 %

Source – Ministère de l'Education nationale et de la jeunesse – DEPP – Académie de Lyon

Définition

La bourse des collèges est une aide financière attribuée aux familles par enfant sous conditions de revenus et selon le nombre d'enfants à charge. Les plafonds de ressources ont sensiblement augmenté entre 2018 et 2021.

Montant annuel de la bourse par enfant :
taux 1 : 105 €,
taux 2 : 294 €,
taux 3 : 459 €.

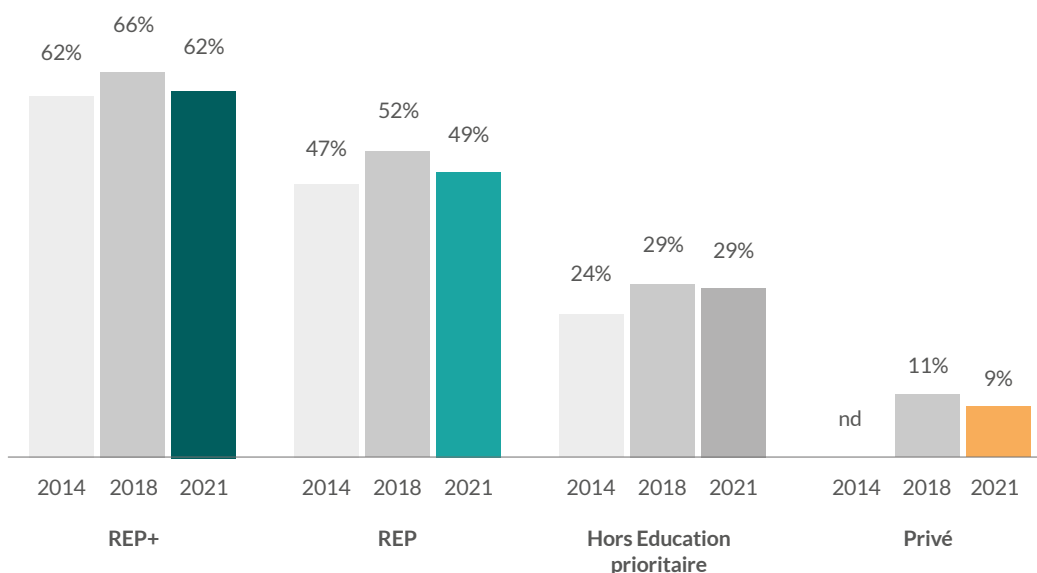
Source : education.gouv.fr

62 % d'élèves boursiers dans les collèges en REP + dont près d'un tiers perçoit une bourse de taux 3

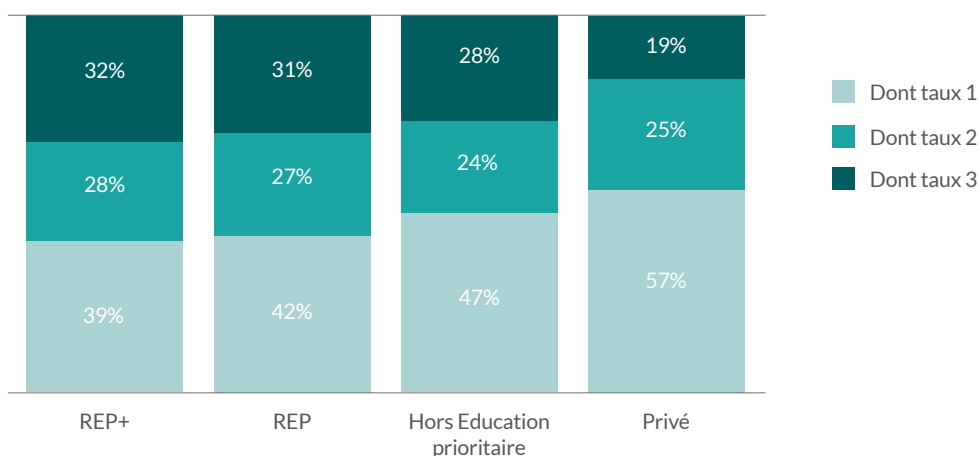
A la rentrée 2021, 62 % des élèves sont boursiers dans les collèges REP+, une proportion plus élevée que dans les établissements REP (49%) et deux fois supérieure à celle des établissements hors éducation prioritaire (29%). Après une légère hausse à la rentrée 2018, cette répartition retrouve le niveau de la rentrée 2014 en REP+, avec une hausse de deux points en REP et cinq points hors éducation prioritaire.

Parmi les boursiers, 32 % des élèves boursiers en éducation prioritaire REP + perçoivent une bourse de taux 3 ; 31 % en REP contre 28% hors éducation prioritaire. Par rapport à la rentrée 2018, le taux 3 diminue de trois points en REP+ et de deux points en REP. Il est stable hors éducation prioritaire et dans le privé.

Evolution de la part de boursiers entre les rentrées de 2014 et 2021 (en % des élèves)



Répartition des boursiers en 2021 selon le taux de la bourse (en % des boursiers)



Source – Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse – DEPP – Académie de Lyon



L'évolution vers davantage de mixité sociale s'amorce lentement, les catégories moyennes jouent un rôle important

Définition

Professions et catégories socioprofessionnelles des parents des élèves :

La Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP) a défini une classification en fonction de nombreuses données sur la réussite scolaire des élèves selon la profession de leurs parents. Les catégories socio-professionnelles des parents reposent sur la notion de capital culturel et la connaissance du système éducatif des parents selon leurs professions.

– très favorisées : cadres et assimilés, chefs d'entreprise, professeurs des écoles et assimilés ;

– favorisées : professions intermédiaires ;

– moyennes : employés, agriculteurs, artisans, commerçants ;

– défavorisées : ouvriers, inactifs

A la rentrée 2021, 60 % des élèves des collèges en éducation prioritaire REP+ sont issus de familles dont la catégorie socio-professionnelle des parents est dite défavorisée, deux fois plus que dans les établissements hors éducation prioritaire. Ce taux atteint 59 % dans les sites en renouvellement urbain, 49 % dans les collèges REP contre 31 % dans les établissements hors éducation prioritaire et 9 % dans les collèges privés.

Depuis la rentrée 2015, on constate des évolutions lentes vers plus de mixité sociale, mais les inégalités sociales persistent :

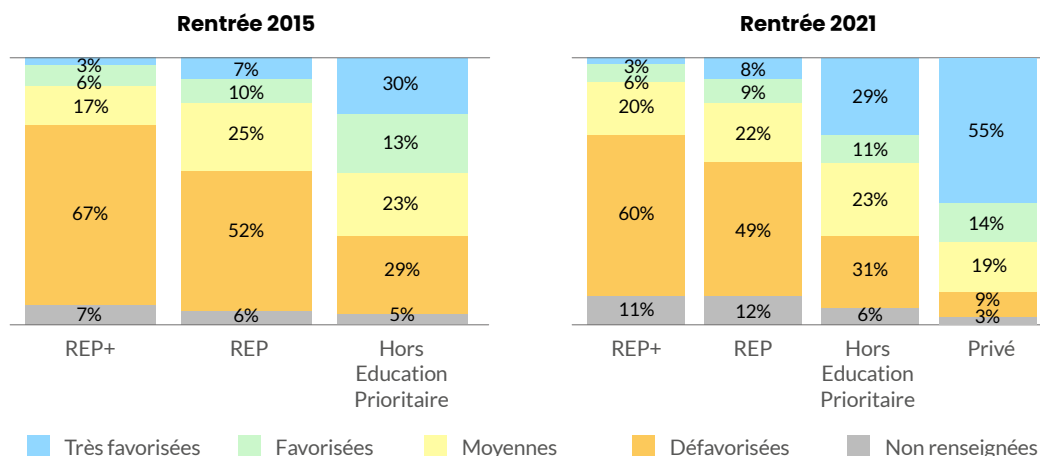
- Dans les collèges REP+, la part des élèves issus de familles défavorisées est en baisse : elle passe de 67 % à la rentrée 2015 à 60 % à la rentrée 2021. Cependant, la part des catégories moyennes, favorisées et très favorisées enregistre une hausse légère : 26 % à la rentrée 2015 et 29 % à la rentrée 2021 en raison d'un taux de non-réponse un peu plus élevé (+ 3 points). C'est la part des professions de catégories moyennes qui progresse : elle

passé de 17 % à la rentrée 2015 à 20 % à la rentrée 2021. En volume, le nombre d'élèves issus des catégories moyennes progresse de + 41 %, deux fois plus que la progression des effectifs des collèges REP+, ce qui est un signe encourageant.

- Dans les collèges REP, seule la part des catégories très favorisées progresse légèrement de 7 % à 8 % (+ 1 point), en volume la hausse est de + 14 %. Cette tendance reste à confirmer à la rentrée prochaine compte tenu du taux de non-réponse qui a doublé (12 % à la rentrée 2021).

- Hors éducation prioritaire, la part des élèves dont les parents sont issus de catégories défavorisées augmente lentement, elle passe de 29 % à la rentrée 2015 à 31 % à la rentrée 2021, soit + 2 points. Cette progression représente une hausse du nombre d'élèves issus des catégories défavorisées de + 17 %, deux fois plus que la hausse des effectifs hors éducation prioritaire.

Professions et catégories socioprofessionnelles des parents des élèves des collèges



Source – Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse – DEPP – Académie de Lyon

Professions et catégories socioprofessionnelles des parents des élèves des collèges
Rentrée 2015 - 2021

	Rentrée 2015	Rentrée 2021	Evolution 2015-2021
Effectif des collèges			
REP+	7 297	8 808	+ 21%
REP	7 162	8 173	+ 14%
Hors éducation prioritaire	27 762	29 877	+ 8%
Catégories très favorisées			
REP+	219	247	+ 13%
REP	551	629	+ 14%
Hors éducation prioritaire	8 568	8 643	+ 0,9%
Catégories favorisées			
REP+	469	563	+ 20%
REP	708	749	+ 6%
Hors éducation prioritaire	3 534	3 317	-6%
Catégories moyennes			
REP+	1 233	1 734	+ 41%
REP	1 777	1 834	+ 3%
Hors éducation prioritaire	6 469	6 874	+ 6%
Catégories défavorisées			
REP+	4 857	5 274	+ 9%
REP	3 699	4 018	+ 9%
Hors éducation prioritaire	7 958	9 289	+ 17%
Non renseignées			
REP+	519	990	+ 91%
REP	427	943	+ 121%
Hors éducation prioritaire	1 268	1 792	+ 41%

Source – Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse – DEPP – Académie de Lyon

Zoom

Zoom sur les sites en renouvellement urbain

Parmi les collèges situés dans les sites en renouvellement urbain, quatre tendances apparaissent.

- Un collège à Villeurbanne enregistre une hausse des catégories moyennes et favorisées alors que la part des élèves issus de catégories défavorisées diminue nettement.
- Six collèges à Lyon, Vénissieux et Vaulx-en-Verin suivent cette tendance avec une légère diminution des catégories défavorisées et une attractivité sur les catégories moyennes.
- Dans quatre collèges de Givors, Vénissieux, Vaulx-en-Verin et Saint-Fons, on observe une légère hausse des classes moyennes et favorisées. La baisse des catégories défavorisées est difficile à interpréter en raison d'une hausse des taux de non-réponse.
- Enfin, la situation reste fragile dans sept collèges à Bron, Lyon, Rillieux-la-Pape, Saint-Priest, Vénissieux, où le nombre et la part des élèves issus des catégories défavorisées augmentent sensiblement avec une évolution vers davantage de mixité sociale moins perceptible.



Une amélioration de la réussite scolaire sur longue période

Information

La réforme du brevet national du collège et l'impact de la crise sanitaire en 2020

L'examen passé en 2017 donnait plus de points au contrôle continu qu'aux épreuves finales passées en juin. Avec 90 % de réussite au plan national, le brevet 2017 avait été très critiqué, car beaucoup d'élèves avaient atteint la moyenne avant même d'avoir passé les épreuves écrites.

Le brevet de la session 2018 rétablit l'équilibre entre les deux modes d'évaluation (contrôle continu/épreuves finales en juin). Le poids du français et des mathématiques est renforcé par rapport à l'histoire-géographie, l'enseignement moral et civique, les sciences et vie de la Terre, physique-chimie et technologie.

Pour la session 2020, à la suite de la période de confinement, les épreuves du brevet ont été supprimées et remplacées par les notes de contrôle continu.

Une amélioration de la réussite au brevet des collèges dans les collèges REP+ ces dix dernières années

Sur une longue période (9 ans), on constate une nette amélioration de la réussite au brevet national des collèges. Le taux de réussite passe de 71 % en 2012 à 80 % en juin 2021 dans les collèges en REP +, soit une hausse de + 9 points, plus élevée que celle des collèges en REP (+ 5 points). L'écart se réduit également fortement entre les collèges REP + et les établissements hors éducation prioritaire, il passe de 15 points en 2012 à 7 points en 2021.

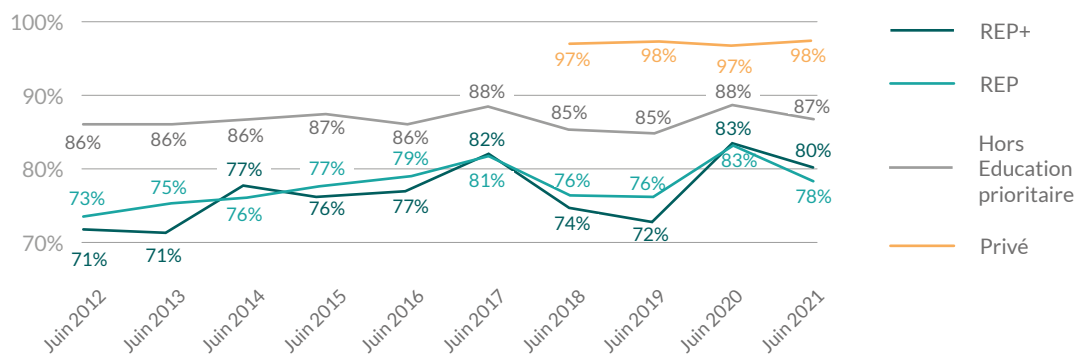
Après une période de progression jusqu'en 2017, le taux de réussite au brevet des collèges diminue en juin 2018 et 2019, surtout dans les collèges publics en REP+, puis remonte ces deux dernières années. Le taux de réus-

site au brevet enregistre un pic les années où les notes en contrôle continu ont eu un poids important.

En juin 2021, quatorze collèges (dont huit en REP+) ont un taux de réussite au brevet supérieur à 80 % (contre cinq collèges en 2012 dont deux REP+). Parmi les collèges avec un taux de réussite compris entre 70 % et 80 %, cinq d'entre eux (dont deux en REP +) enregistrent une nette amélioration (+ 9 à 30 points en dix ans).

A l'inverse, cinq collèges (dont deux en REP+) enregistrent des résultats inférieurs à 70 % en juin 2021 et en baisse par rapport à 2012.

Taux de réussite au brevet des collèges – (en % des présents à l'examen)



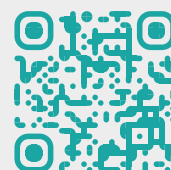
Source – Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse – DEPP – Académie de Lyon

Zoom

Aux résultats du brevet national des collèges, les cités éducatives atteignent la moyenne des établissements en éducation prioritaire : 78 % en juin 2021, avec une hausse des notes à l'écrit en français et en mathématiques

Dans les collèges des quatre premières cités éducatives mises en place en 2019, 78 % des candidats ont obtenu le Diplôme national du brevet des collèges (DNB) en 2021 contre 92 % dans les autres établissements de la métropole (hors cités éducatives et éducation prioritaire), soit un écart de 14 points. Cet écart est en baisse par rapport à 2019 (18 points).

En juin 2021, le taux de réussite au brevet a baissé, sans pour autant redescendre au niveau de l'année 2019 (72%). Les cités éducatives obtiennent le même taux de réussite au brevet (78%) que la moyenne des établissements en éducation prioritaire (hors cités éducatives). La note moyenne à l'écrit au brevet des collèges est de 10 sur 20 en français et 7 sur 20 en mathématiques, soit des notes comparables à celles des établissements en éducation prioritaire (hors cités éducatives). Entre juin 2019 et juin 2021, les notes à l'écrit ont augmenté de + 2 points en français et en mathématiques.



Des taux de passage après la classe de 3^e en seconde générale et technologique en progression

A la rentrée 2021, 61 % des élèves en classe de 3^e des collèges en REP+ et 65 % en REP poursuivent leur scolarité dans une seconde générale et technologique. Après une progression régulière depuis 2012, l'orientation en seconde générale et technologique est stable dans les collèges en REP + depuis 2018 : 61 % des élèves de 3^e contre 41 % en 2012, soit une progression de + 20 points. Le taux est un peu plus élevé dans les collèges en REP : 65 % à la rentrée 2021, soit une progression de + 16 points.

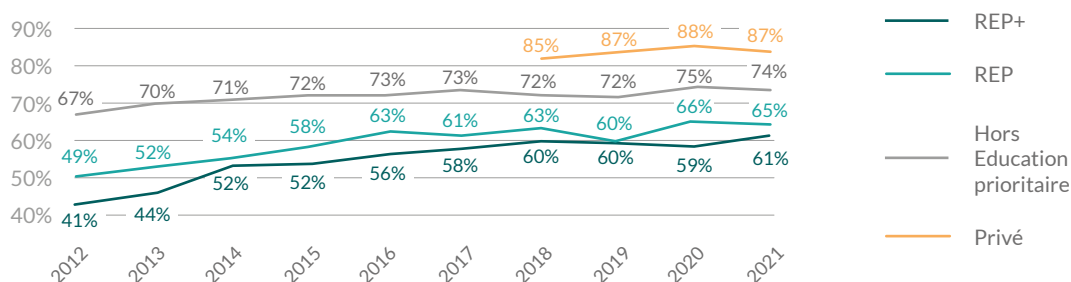
L'orientation en seconde professionnelle diminue légèrement en éducation prioritaire, mais l'écart reste stable entre les collèges en REP + et hors éducation

prioritaire (13 points). A la rentrée 2021, 27 % des élèves de 3^e en REP + entrent en seconde professionnelle, 21 % dans un collège en REP contre 14 % hors éducation prioritaire.

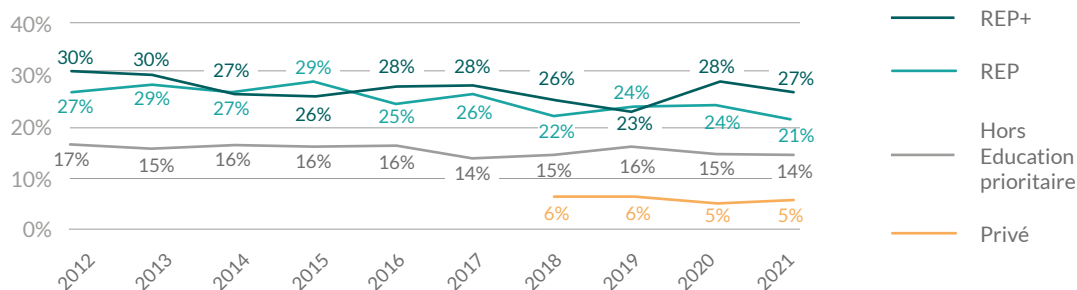
L'entrée en première année de CAP a progressivement diminué (4% en éducation prioritaire à la rentrée 2021 contre 11 % en REP + et 7% en REP en 2012).

Par ailleurs, le taux de redoublement à l'entrée en classe de 3^e a également fortement diminué : il est passé de 28 % en REP + en 2017 à 15 % en 2021. L'écart s'est réduit de moitié par rapport aux collèges hors éducation prioritaire, mais il reste de 6 points à la rentrée 2021.

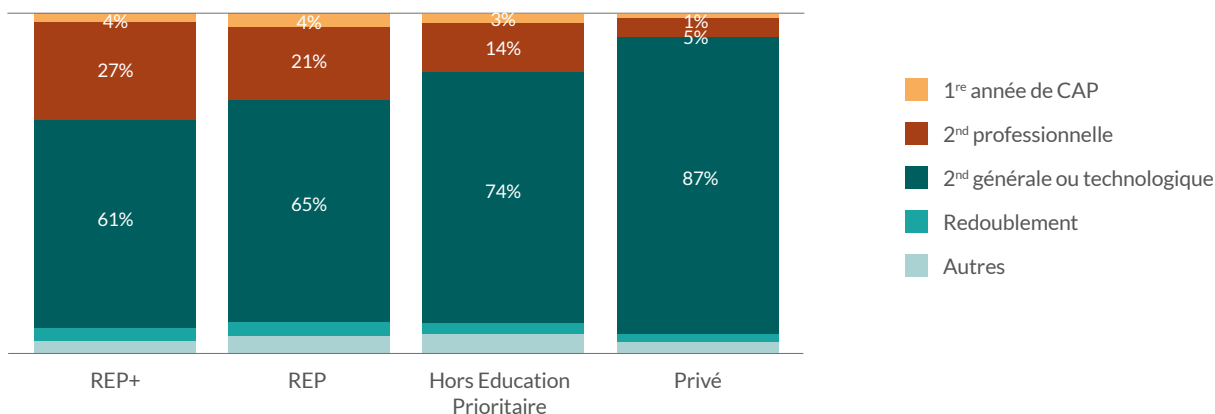
Taux de passage en seconde générale et technologique (flux constatés)



Taux de passage en seconde professionnelle (flux constatés)



Taux de passage après la troisième – rentrée 2021 (flux constatés)



Source – Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse – DEPP – Académie de Lyon

*Autres : établissements privés hors contrat, agriculture et apprentissage.

Les données des établissements privés sous contrat sont disponibles depuis la rentrée 2018.

Une réduction des écarts concernant le profil des enseignants

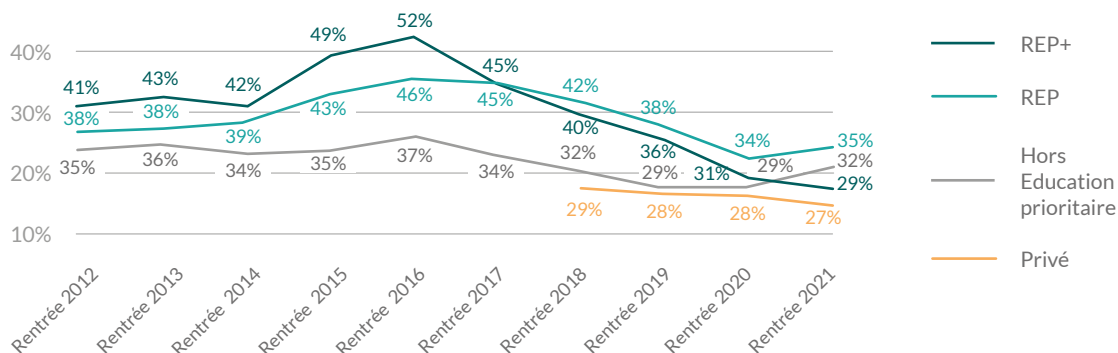
La diminution progressive de la part des enseignants de moins de deux ans d'ancienneté

Après une forte progression en 2015 et 2016, la part des enseignants de moins de deux ans d'ancienneté dans les collèges en éducation prioritaire continue de diminuer à la rentrée 2021, en particulier dans les REP+ (29 % en

2021 contre 52 % en 2016). L'écart n'est plus que de 3 points avec les collèges hors éducation prioritaire, qui pour la première fois en 2021, enregistrent un taux plus élevé que les REP+.

Part des enseignants de moins de deux ans d'ancienneté

Source : Rectorat de Lyon

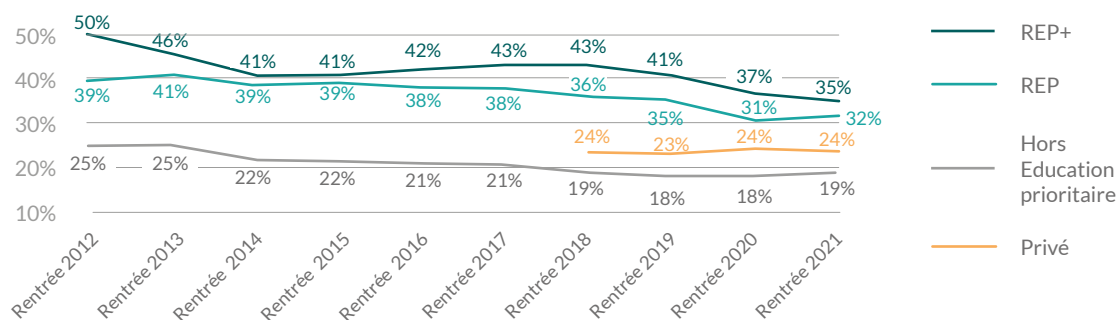


La part des enseignants de moins de 35 ans diminue depuis trois ans, l'écart se réduit avec les établissements hors éducation prioritaire

La part des enseignants de moins de 35 ans diminue dans les collèges en éducation prioritaire, en particulier en REP+ où il passe de 43 % à la rentrée 2017 à 35 % en 2021.

Cette proportion est moins élevée dans les collèges REP (32 %). L'écart se réduit avec les établissements hors éducation prioritaire.

Part des enseignants de moins de 35 ans





Indicateurs clés – Rentrée 2021

Source – Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse – DEPP – Académie de Lyon

Rentrée 2021, sauf pour le pourcentage d'élèves résidant en QPV et la part de boursiers (rentrée 2020).

	Nombre de collèges	Effectifs	Elèves résidant en QPV	Elèves issus de classes sociales défavorisées	Boursiers	Elèves en retard d'un an ou plus à l'entrée en 3 ^e	Taux de réussite au brevet des collèges	Taux de passage de 3 ^e en seconde générale et technologique – flux constatés	Taux de passage de 3 ^e en seconde professionnelle – flux constatés
REP +	15	8 808	65%	60%	62%	15%	79%	61%	27%
REP	15	8 173	31%	49%	49%	15%	77%	65%	21%
Education Prioritaire	30	16 981	48%	55%	56%	15%	78%	63%	24%
Collèges REP+ / REP sites renouvellement urbain	18	10 629	59%	59%	60%	15%	79%	63%	26%
Hors Education prioritaire	52	29 877	6%	31%	39%	9%	86%	74%	14%
Métropole de Lyon (total collèges publics)	82	46 858	21%	40%	39%	11%	83%	70%	18%
Collèges privés	37	22 890	4%	9%	9%	4%	98%	87%	5%

Directeur de publication : **Damien Caudron**
Référent : **Nicole Ponton** - n.ponton@urbalyon.org
Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme



Agence d'**Urbanisme** de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient
69326 Lyon Cedex 3
Tél. : +33(0)4 81 92 33 00
www.urbalyon.org

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme

MÉTROPOLE
GRAND LYON

